



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

marins-pêcheurs

Question au Gouvernement n° 126

Texte de la question

CONSÉQUENCES DE LA HAUSSE DU PRIX DU GAZOLE POUR LES PÊCHEURS

M. le président. La parole est à M. Jean-Marc Lefranc, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Jean-Marc Lefranc. Monsieur le ministre de l'agriculture et de la pêche, les pêcheurs connaissent depuis quelques années des difficultés liées à la diminution des ressources et à l'augmentation de leurs charges de fonctionnement. À 94 dollars, le prix du baril de pétrole atteint des sommets, et celui du gazole pêche dépasse 55 centimes le litre. Or, chacun doit savoir que le poste carburant représente 30 à 35 % - parfois davantage - de la mise à terre, c'est-à-dire du chiffre d'affaires réalisé par les navires et que, contrairement à d'autres professions, ces surcoûts ne peuvent être répercutés sur le prix de vente des produits débarqués.

M. Patrick Roy. Concurrence et transparence : voilà ce que vient de dire le Premier ministre !

M. Jean-Marc Lefranc. La conséquence directe en est une diminution sensible de la rentabilité des armements - nombre d'entre eux sont au bord du dépôt de bilan - et du salaire des équipages.

Je comprends et partage l'inquiétude des pêcheurs qui ont investi des sommes importantes dans leur outil de travail et s'interrogent sur leur avenir. Ceux que je rencontre chaque jour à Ouistreham, Courseulles, Port-en-Bessin ou Grandcamp, comme tous leurs collègues de France et d'outre-mer, n'acceptent plus d'aller en mer pour des salaires de misère dans les conditions de pénibilité et de dangerosité connues sur tous les bancs de cet hémicycle. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.*)

M. Jean Glavany. Dites aux Français de travailler plus pour gagner plus !

M. Jean-Marc Lefranc. Le Président de la République, Nicolas Sarkozy, et vous-même avez rencontré les pêcheurs au Guilvinec. C'est un réel signe de considération pour cette profession. Quels moyens comptez-vous mettre en oeuvre pour compenser la hausse du prix du carburant,...

M. Patrick Roy. Des pédalos pour les marins !

M. Jean-Marc Lefranc. ...sauvegarder ce secteur d'activité essentiel aux économies littorales et permettre à des hommes et des femmes de vivre dignement du fruit de leurs efforts ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de la pêche.

M. Michel Barnier, *ministre de l'agriculture et de la pêche*. Monsieur le député, le Président de la République est en effet allé ce matin au Guilvinec, à la rencontre de tous les marins-pêcheurs français, et je peux témoigner, comme beaucoup d'élus de la majorité et de l'opposition qui étaient à nos côtés, que ce dialogue a été à la fois très direct et très sincère.

M. Alain Néri. C'est du pipeau !

M. le ministre de l'agriculture et de la pêche. Comme vous l'avez dit, c'était une marque de respect et de solidarité à l'égard d'hommes et de femmes qui représentent beaucoup pour l'économie de tout le littoral, en métropole et outre-mer, et qui expriment une certaine détresse.

Le Président de la République a apporté trois réponses précises qui engagent l'ensemble du Gouvernement.

D'abord, il s'agit de mettre en place un mécanisme durable qui réintègrera le surcoût du gazole dans le prix du poisson vendu à l'étal.

M. Frédéric Cuvillier. Très mauvaise solution !

M. le ministre de l'agriculture et de la pêche. Ce mécanisme devra être mis en place dans les trois mois qui viennent. Je vérifierai naturellement que cette proposition est compatible avec les règles de la Commission européenne.

Dans l'intervalle, le Président de la République a décidé de l'exonération totale des charges salariales et patronales.

Enfin, je dois mettre en place un plan de modernisation de la flotte...

M. Frédéric Cuvillier. Il est temps !

M. le ministre de l'agriculture et de la pêche. ...qui visera notamment à rendre nos bateaux moins dépendants du pétrole que nous importons. Cela porte sur la recherche sur les moteurs et notamment sur l'utilisation des agrocarburants et des biocarburants.

M. Frédéric Cuvillier. Mme Lagarde préconise de rouler à bicyclette !

M. le ministre de l'agriculture et de la pêche. Telles sont les trois propositions fortes qui ont été bien comprises, qui devraient permettre à tous les marins-pêcheurs de reprendre le travail. C'est sur ces propositions que je réunirai dès demain l'ensemble des représentants professionnels de la filière de la pêche pour les mettre en oeuvre. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. Roland Muzeau. Le consommateur paiera !

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Lefranc](#)

Circonscription : Calvados (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 126

Rubrique : Aquaculture et pêche professionnelle

Ministère interrogé : Agriculture et pêche

Ministère attributaire : Agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 novembre 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 7 novembre 2007